



François Frères TONNELLERIE

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint Romain, le 25 octobre 2012

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 OCTOBRE 2012

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, réunie le 19 octobre 2012, a approuvé les comptes de l'exercice 2011/2012 et la mise en paiement du dividende au titre de cet exercice, ainsi que l'ensemble des résolutions qui lui étaient proposées, à l'exception de la quinzième résolution, et en particulier :

DISTRIBUTION D'UN DIVIDENDE NET PAR ACTION DE 0,60 €.

L'Assemblée Générale a décidé de verser un dividende par action de 0,60 euros, payé en numéraire. Le dividende sera mis en paiement le 8 novembre 2012.

L'intégralité des résolutions approuvées et rejetées par l'Assemblée Générale du 19 octobre 2012 peut être consultée sur notre site internet www.francoisfreres.com

NYSE Euronext - EUROLIST B - FR0000071904 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TEFE.PA

www.francoisfreres.com

TFF: Jérôme FRANCOIS, Pdt Directoire - Thierry SIMONEL, DAF **PHI éconéo :** Vincent LIGER-BELAIR
Tél. : 03 80 21 23 33 Tél. : 01 47 61 89 65

